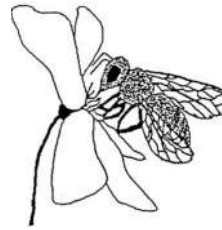




GDSA 30
Section Apicole



Présentation de VARROXAL

Le RCP (résumé des caractéristiques du produit) figurera, comme toujours, sur le Bon de Délivrance qui accompagne la remise du produit à chaque adhérent.

Le principe actif de Varroxal est l'Acide Oxalique dihydraté. Ce composé est efficace contre varroa, uniquement en l'absence de couvain. En effet, il agit uniquement sur les varroas phorétiques (accrochés sur les abeilles). Il n'agit pas sur le couvain car il ne diffuse pas à travers l'opercule.

Varroxal est donc recommandé en hiver (fin décembre, période sans ou avec un minimum de couvain).

Il est fortement recommandé pour compléter les principaux traitements à base de thymol et d'huiles essentielles. Il peut être également utile pour compléter les traitements longue durée, dans le cas où le nombre de varroas résiduels est trop élevé (ré-infestations éventuelles, applications défectueuses).

Posologie, préparation et mode d'administration :

Le traitement doit être administré une seule fois.

-Dégouttement : Solution préparée à 6% avec sirop de sucre à 50/50 tiédi entre 30-35°C ; Par exemple 15g (soit 15 doses avec cuillère/mesure livrée avec le flacon) versé dans 250ml de sirop. Agiter pour une dissolution complète de la poudre. Le produit doit être administré chaud, entre 30 et 35°C, en utilisant une seringue, ou un flacon verseur, sur la longueur de chaque inter-cadre occupé par les abeilles. La dose nécessaire est environ de 5 ml par inter-cadres occupé par des abeilles. Ne pas dépasser 50 ml par ruche. L'échange du sirop entre toutes les abeilles est idéalement obtenu lorsqu'elles sont légèrement dégrappées, c'est-à-dire vers 8-10 °C, l'application est toutefois possible à des températures moindres.

-Pulvérisation : Réduire la solution à 3%, préparée avec de l'eau du robinet tiédie. Pulvériser la solution tiède à raison de 2 à 4 ml sur chaque côté des cadres occupés par les abeilles. La dose maximale est de 80 ml par ruche. A utiliser sur des colonies artificielles sans couvain, dans les essaims et essaims artificiels, à des températures extérieures supérieures à 8-10 °C.

-Evaporation/sublimation : Placer 2 cuillères/mesures de produit dans un appareil approprié (par exemple Varrox Eddy) pour traiter une colonie. Suivre les instructions de l'évaporateur. Garder l'entrée de la ruche fermée après le traitement pendant un certain temps pour empêcher les abeilles de sortir de la ruche.

Tout traitement doit être administré en l'absence des hausses. Toutes les colonies du même rucher doivent être traitées simultanément. Il faut éviter de perturber les ruches dans les jours qui suivent le traitement.

Durée de conservation : (indication commerciale)

Dans son conditionnement pour la vente : 5 ans. Après mélange : Utiliser immédiatement.

Précautions particulières d'emploi :

Si les abeilles sont traitées plus d'une fois par génération d'ouvrières, cela peut entraîner des troubles chez celles-ci et réduire la force de la colonie.

Ce médicament vétérinaire est très acide et peut éventuellement avoir des effets irritants et corrosifs pour la peau, les yeux et les muqueuses. Lors de la manipulation, durant la préparation, et tout au long du traitement, il est important de porter un masque adéquat (type FFP3), des gants et lunettes de protection. Après opération, passer au savon et à l'eau les mains et les objets ayant été en contact avec le produit.

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement la zone concernée au savon et à l'eau.

En cas de contact avec les yeux, laver à grande eau et consulter un médecin.

Effets indésirables

Une augmentation de la mortalité des abeilles adultes peut être observée en cas de surdosage ou de passages multiples sur une génération d'abeilles. Varroxal a des propriétés corrosives sur le matériel apicole sensible.